



Le Saint-Siège

**MESSAGE DU SAINT PÈRE JEAN-PAUL II
POUR LA XXVe JOURNÉE MONDIALE
DES COMMUNICATIONS SOCIALES**

« Les moyens de communication pour l'unité et le progrès de la famille humaine »

[Dimanche 12 mai 1991]

Chers Frères et Sœurs,

A l'occasion de la célébration de cette Journée Mondiale des Communications Sociales, nous revenons sur le thème qui a constitué le message central de l'Instruction pastorale *Communio et Progressio*, approuvée par le Pape Paul VI en 1971, concernant l'application du Décret du Concile Vatican II sur les moyens de communication sociale. Préparée en toute obéissance aux directives des Pères conciliaires, cette Instruction a considéré les principaux objectifs de communication sociale et tous les moyens qu'elle utilise comme servant l'unité et le progrès de la famille humaine. Pour le vingtième anniversaire de ce document important, je voudrais revenir sur cette considération essentielle afin d'inviter les membres de l'Eglise à réfléchir à nouveau sur les problèmes sérieux et les nouvelles opportunités très riches suscités par les développements incessants des moyens de communication, spécialement en relation avec l'unité et le progrès des personnes dans le monde entier. Depuis longtemps, l'Eglise est certaine que les « media » (presse, radio, télévision et cinéma) doivent être considérés comme des « dons de Dieu » (cf. Pie XII, Lettre encyclique *Miranda Prorsus*, AAS, 24 [1957], p. 765). La liste des « dons » comprenant les moyens de communication sociale a continué à s'allonger depuis la publication de l'Instruction pastorale. Des éléments tels que les satellites, ordinateurs, magnétoscopes et des techniques toujours plus sophistiquées pour la transmission de l'information sont maintenant à la disposition de toute la famille humaine. L'objectif de ces nouveaux dons est le même que celui des moyens de communication sociale plus traditionnels: nous rendre toujours plus proches dans la fraternité et la compréhension mutuelle, et nous aider à aller de l'avant dans la réalisation de notre destinée humaine comme des fils et des filles bien-aimés de Dieu. Le lien entre cette considération générale et la réflexion que je voudrais présenter en cette occasion est clair et direct: lors de leur utilisation, des moyens aussi puissants mis à la disposition de l'homme exigent un sens très élevé de la responsabilité de la part de tous ceux qui sont concernés. Selon le mot de l'Instruction pastorale de 1971, les moyens de communication sociale sont des « instruments inanimés ». Le fait de savoir s'ils remplissent ou non l'objectif pour lequel ils nous ont été donnés dépend, dans une large mesure, de la sagesse et du sens de la responsabilité avec lesquels ils sont utilisés. Selon le point de vue chrétien, les moyens de diffusion de l'information sont des instruments merveilleux mis à la

disposition de l'homme, sous la providence de Dieu, pour établir des relations plus étroites et plus éclairées entre les personnes, dans toute la famille humaine. En effet, au fur et à mesure qu'ils se développent, les média peuvent créer un nouveau langage qui permette aux personnes de se connaître et de se comprendre plus facilement et par conséquent de travailler ensemble, de bon gré, en vue du bien commun (cf. *Communio et Progressio*, 12). Cependant, s'ils peuvent être des moyens efficaces d'amitié et de véritable progrès humain, les média sont également une voie et une expression de la vérité, de la justice et de la paix, de la bonne volonté et de la charité agissante, de l'aide mutuelle, de l'amour et de la communion (cf. *Ibid.* 12 et 13). Si les média servent à enrichir ou à appauvrir la nature de l'homme dépend de la vision morale et de la responsabilité éthique de ceux qui sont engagés dans le processus des communications mais aussi des destinataires du message des média. Chaque membre de la famille humaine, du plus humble consommateur au plus puissant producteur de programmes médiatiques, détient une responsabilité individuelle dans ce sens. Voilà pourquoi je demande aux Pasteurs de l'Eglise et aux fidèles catholiques, engagés dans le monde des communications, de rafraîchir leur connaissance des principes et des directives qui sont si clairement définis dans *Communio et Progressio*. Puissent-ils tous mieux comprendre où se trouvent leurs devoirs et puissent-ils être encouragés à mener à bonne fin ces devoirs comme un service essentiel rendu à l'unité et au progrès de la famille humaine. Je souhaite que cette vingt-cinquième édition de la Journée mondiale des communications sociales soit une occasion d'attention renouvelée de la part des paroisses et des communautés locales à l'égard des réalités des média et de leur influence sur la société, sur la famille, sur les personnes, spécialement les enfants et les jeunes. Vingt ans après *Communio et Progressio*, il est possible d'adhérer pleinement à l'avertissement et à l'espoir manifestés par ce document au sujet des progrès dans les communications: « Soudain . . . les responsabilités du peuple de Dieu se sont accrues. Auparavant, de telles opportunités n'avaient jamais été offertes. Mais maintenant il est possible d'assurer que les média faciliteront le progrès de toute la race humaine. Il est possible de renforcer la fraternité des hommes. Alors la bonne nouvelle pourra être proclamée partout, en rendant témoignage au Christ Sauveur » (n. 182). Je demande instamment à Dieu de vous guider et de vous soutenir dans la réalisation de ce grand espoir et de cette noble tâche. *Du Vatican, le 24 janvier 1991.*

IOANNES PAULUS PP. II